



CNESERAAV - Jeudi 07 juillet 2016

Le Ministre préside enfin le CNESERAAV ... pour la forme plus que sur le fond

Le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche agricole, agroalimentaire et vétérinaire (CNESERAAV) s'est réuni, en section plénière sous la présidence du Ministre de l'Agriculture, le jeudi 7 juillet 2016.

Cette réunion avait pour premier objectif d'installer le nouveau CNESERAAV après les élections des représentants du personnels du 14 mars 2016 ; élections que la FSU avait largement emporté avec 37,7 % des voix, lui donnant 13 sièges sur les 23 du CNESERAAV.

En passage éclair, le Ministre a donc ouvert la séance plénière de ce CNESERAAV par un discours sans véritable portée ni ambition. Il a surtout défendu sa politique en matière d'enseignement supérieur et de recherche depuis son entrée au ministère. Avec quelques accents d'autosatisfaction, il a par exemple rappelé ses mesures pour l'agro-écologie ou en encore pour le stockage du carbone. Sans surprise il a également défendu le choix de l'IAVFF contre les « passésistes ». Selon lui, il s'agit aujourd'hui de la seule structure capable de réellement faire progresser la recherche agricole française dans la cour des grandes nations ... mais encore une fois sans évoquer la question des moyens dont ont d'abord besoin l'enseignement et la recherche.

L'ensemble des organisations syndicales lui a immédiatement répondu par une déclaration intersyndicale où elles ont rappelé leurs craintes concernant l'empilement administratif d'établissements, la « gestion démocratique » de plus en plus chaotique, et leur refus des réductions budgétaires. Dans sa réponse aux OS, le Ministre a notamment indiqué qu'il était d'accord avec elles : les établissements doivent être gouvernés dans la transparence. La FSU exigera donc la transmission des lettres de mission de nos directeurs.

Avant le départ de Stéphane LE FOLL, la FSU lui a demandé *a minima* d'entendre les représentants des étudiants. Ceux-ci l'ont interrogé sur la transposition des mesures annoncées par la Ministre de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche concernant les frais d'inscription pour les étudiants du MESR.

Le Ministre a répondu que les mesures annoncées par Najat VALLAUD BELKACEM s'appliqueraient aux étudiants de l'enseignement agricole. Selon cette réponse les frais de scolarités en 2016-2017 n'augmenteront donc pas.

La FSU sera très vigilante à ce que cette annonce soit respectée et mise en œuvre, compte tenu de la tentative de rétropédalage, en fin de réunion, par la Directrice adjointe en charge de l'Enseignement supérieur. En effet la DGER conteste cette non augmentation car elle avait pris dès décembre 2015 un arrêté qui augmentait les frais de scolarité de 1,5%.

Après le rappel des missions du Conseil National, les élections des membres de la section permanente, les élections des membres de la section disciplinaire et la désignation des représentants au CNESER (Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche), l'ordre du jour de cette réunion du CNESERAAV portait principalement sur l'accréditation de formations de trois établissements (Bordeaux Science Agro – VetAgroSup de Lyon – ENGEES).

Le CNESERAAV a d'ailleurs donné un avis favorable à l'ensemble de ces accréditations.

